

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 04421

Numéro SIREN : 513 576 744

Nom ou dénomination : IGOR PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 46551



# **IGOR PARTICIPATIONS**

**Société à responsabilité limitée au capital de 286 000 euros**

**Siège social : 73 Rue du château**

**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

**513 576 744 RCS NANTERRE**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS DANS LE CADRE DE L'APPORT EN NATURE DES TITRES DES SOCIETES TEO INVEST ET JMA DECO A LA SOCIETE IGOR PARTICIPATIONS**



Aux associés,  
**IGOR PARTICIPATIONS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés de la société bénéficiaire en date du 24 septembre 2021, nous avons établi le présent rapport en vue de l'apport en nature de titres des sociétés TEO INVEST et JMA DECO.

Les actifs nets apportés ont été arrêtés dans les contrats d'apport de droits sociaux.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Ces doctrines professionnelles requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que cette valeur n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire des apports.

## **1. Présentation de l'opération et description des apports**

### **1.1 Sociétés participant à l'opération**

#### **➤ Société bénéficiaire de l'apport :**

La société IGOR PARTICIPATIONS est une Société à Responsabilité Limitée de type holding immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 513 576 744. Elle est détenue par Monsieur Gerard PETOT à hauteur de 95% et par Monsieur Jean-Marc PETOT à hauteur de 5%. Elle a pour objet, en France et dans tous les pays, directement ou indirectement :

- l'acquisition et la cession de valeurs mobilières, les prises de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises, l'animation et la coordination de toute société, la réalisation d'études de marchés, d'opérations de formation, de relations publiques, de conseil et d'animation d'équipes commerciales, la réalisation de prestations de services administratifs, techniques et commerciaux, la mise à disposition de personnel, l'étude et la conception de projets immobiliers ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

#### **➤ Sociétés dont les actions sont apportées :**

- La société TEO INVEST est une Société par Actions Simplifiée au capital de 33 260 € euros, dont le siège social est situé à CALUIRE ET CUIRE (69300), 11 Cours Aristide Briand. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 523 646 800. Cette société est spécialisée dans le secteur des activités de marchand de biens



immobiliers. Le capital social d'un montant de 33 260,00 euros décomposé en 3 326 actions d'une valeur nominale de 10 euros réparties entre les associés comme suit :

- Sarl IGOR PARTICIPATION : 2 888 actions représentant 86,83% du capital social
  - Monsieur Jean-Marc PETOT : 437 actions représentant 13,14% du capital social
  - Monsieur Gerard PETOT : 1 action représentant 0,03% du capital social.
- La société JMA DECO est une Société par Actions Simplifiée au capital de 22 000 euros, dont le siège social est situé à CANNES (06400), 5 Rue de Bone. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CANNES sous le numéro 513 877 209. Le capital social d'un montant de 22 000 euros décomposé en 888 actions d'une valeur nominale de 25 euros réparties entre les associés comme suit :
- Sarl IGOR PARTICIPATION : 599 actions 86,83% du capital social
  - Monsieur Jean-Marc PETOT : 200 actions représentant 22,52% du capital social
  - Monsieur Gerard PETOT : 1 action représentant 0,11% du capital social
  - Madame Sophie PETOT : 88 actions représentant 9,91% du capital social

## **1.2 Nature et objectifs de l'opération**

### **➤ Motifs et buts de l'opération**

Dans le cadre de la réorganisation des participations de la société IGOR PARTICIPATIONS, Messieurs Jean-Marc PETOT et Mme Sophie PETOT apportent leurs droits en pleine propriété de 437 actions et 288 actions qu'ils possèdent respectivement sur la société TEO INVEST et la société JMA DECO.

### **➤ Caractéristiques de l'opération d'apport**

Les parties sont convenues que le présent apport se ferait sous la forme d'apports en nature. Monsieur Jean-Marc PETOT et Mme Sophie PETOT déclarent :

- Que les droits sociaux apportés sont à leur propriété légitime, qu'ils sont de libre disposition et ne sont grevés d'aucune inscription, sûreté, gage, nantissement,
- Que rien ne s'oppose à la libre disposition des droits sociaux apportés à la société bénéficiaire.

## **1.3 Description et évaluation des apports**

### **➤ Éléments apportés :**

Monsieur Jean-Marc PETOT apporte :

- les QUATRE-CENT TRENTE-SEPT (437) actions, entièrement libérées, qu'il possède en pleine propriété dans le capital de la société TEO INVESTISSEMENT, société par Actions Simplifiée au capital de 33 260 € euros, dont le siège social est situé à CALUIRE ET CUIRE (69300), 11 Cours Aristide Briand et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 523 646 800,
- les DEUX-CENT (200) actions, entièrement libérées, qu'il possède en pleine propriété dans le capital de la société JMA DECO, société par Actions Simplifiée au capital de 22 200 € euros, dont le siège social est situé à CANNES (06400), 5 Rue de Bone et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CANNES sous le numéro 513 877 209.

Madame Sophie PETOT apporte :

- les QUATRE-VINGT-HUIT (88) actions, entièrement libérées, qu'il possède en pleine propriété dans le capital de la société JMA DECO, Société par Actions Simplifiée au capital de 22 200 € euros, dont le siège social est situé à CANNES (06400), 5 Rue de Bone, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CANNES sous le numéro 513 877 209.



### ➤ **Evaluation des apports**

L'évaluation des titres apportés est fondée sur une approche retenant valeur patrimoniale (valeur des actifs en prix du marché en valeur d'usage et en déduisant les dettes). C'est ainsi que la valorisation des titres apportés a été arrêtée à la somme globale de 408 019,28 euros (Quatre cent huit mille euros virgule vingt-huit centime) détaillé comme suit :

- Les Quatre-cent trente-sept (437) actions de la société TEO INVESTISSEMENT apportées en pleine propriété par monsieur Jean-Marc PETOT ont été évaluées à la somme globale de Quatre-cent sept mille trois-cent-SIX (407 306) euros
- Les Deux-cent (200) actions de la société JMA DECO apportées en pleine propriété par Monsieur Jean-Marc PETOT ont été évaluées à la somme globale de Quatre-cent soixante-quinze virgule cinquante-deux (475,52) euros.
- Les Quatre-vingt-huit (88) actions de la société JMA DECO apportées en pleine propriété par Mme Sophie PETOT ont été évaluées à la somme globale de Deux-cent trente-sept virgule soixante-seize (237,76) euros.

#### **1.4 Rémunération des apports**

L'apport des titres de la société TEO INVEST évalués globalement à la somme de Quatre-cent sept mille trois-cent-SIX (407 306) euros, est consenti et accepté moyennant l'attribution à Monsieur Jean-Marc PETOT de Mille sept-cent-treize (1 713) parts sociales en pleine propriété de la société IGOR PARTICIPATIONS, d'une valeur nominale de vingt (20) euros chacune, émises lors d'une augmentation de capital avec une prime d'émission de Trois cent soixante-treize mille quarante-six (376 046) euros.

Les apports des titres de la société JMA DECO évalués globalement à la somme de Sept cent treize euros virgule vingt-huit (713,28) euros, sont consentis et acceptés moyennant l'attribution :

- Au profit de Monsieur Jean-Marc PETOT : Deux (2) parts sociales en pleine propriété de la société IGOR PARTICIPATIONS, d'une valeur nominale de vingt (20) euros chacune, émises avec une prime d'émission de Quatre-cent trente-cinq virgule cinquante-deux (435,52) euros ;
- Au profit de Madame Sophie PETOT : Une (1) part sociale en pleine propriété de la société IGOR PARTICIPATION, d'une valeur nominale de vingt (20) euros, émises avec une prime d'émission de Deux-cent dix-sept virgule soixante-seize (217,76) euros.

### **2. Diligences et appréciation de la valeur des apports**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Dans ce cadre, nous avons notamment effectué les travaux suivants :

- Contrôle de l'existence et de la propriété des actifs apportés ;
- Appréciation des comptes des sociétés TEO INVEST et JMA DECO ;
- Analyse de la pertinence des méthodes retenues pour déterminer la valeur des apports et vérifications des valorisations.

### **3. Diligences et appréciation de la valeur des apports**

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous concluons que :

- la valeur de l'apport des 437 actions de la société TEO INVEST s'élevant à 407 306 euros (Quatre cent sept mille trois cent six euros) n'est pas surévaluée,
- La valeur de l'apport des 200 actions de la société JMA DECO s'élevant à 475,52 euros n'est pas surévaluée ;
- La valeur de l'apport des 88 actions de la société JMA DECO s'élevant à 237,76 euros n'est pas surévaluée



- en conséquence, l'actif net apporté est au moins égal au montant du capital et la prime d'apport de la société bénéficiaire des apports.

Fait à Genas, le 30 septembre 2021

Le commissaire aux apports

ALPHA AUDIT ET CONSEIL

**Denis EMONARD**